

LES DETOURS DE L'ECAUSSYSTEME

POURQUOI CETTE INITIATIVE?

- Depuis 13 ans, l'association Ecaussystème met en place un dispositif ouvert à tous les styles musicaux, à l'exception du Métal, du Punk, du Hardcore et de l'Indus, qui ne correspondent pas à notre ligne artistique.

- Pour répondre aux nombreuses demandes nous parvenant durant l'année, sollicitations qui traduisent la vitalité des pratiques amateurs, semi professionnelles ou professionnelles dans les musiques actuelles, nous avons souhaité promouvoir ces groupes en développement.

Ainsi, la programmation d'Ecaussystème, s'ouvre aux formations dites « découvertes et/ou en développement (...) ». En effet, à l'issue du dispositif, les deux groupes lauréats se produiront avec les « têtes d'affiche », sur la scène principale du festival. 6 groupes seront invités à se produire dans le cadre du « Off The System » les samedi 29 et dimanche 30 juillet 2017.

Un groupe sera programmé au théâtre de l'Usine à Saint-Céré, dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018.

LES OBJECTIFS

- Donner la possibilité aux musiciens amateurs, semi professionnels ou professionnels, de se produire sur scène dans de bonnes conditions ; de se faire connaître et de faire découvrir leur création, à la fois auprès d'organisateur, de programmeurs, de producteurs (invités ou jurés), mais aussi du public.

- Accompagner, encourager et soutenir la pratique musicale sous toutes ses formes.



LES DETOURS DE L'ECAUSSYSTEME

REGLEMENT

ARTICLE 1

Les « Détours de L'Ecaussystème » sont organisées par l'association Ecaussystème dans le cadre de la 15ème édition du festival Eco-Citoyen et Solidaire L'Ecaussystème, des 28,29 et 30 juillet 2017.

Une partie du programme est également porté par la Scène Conventionnée Figeac-Saint-Céré (Théâtre de l'Usine), dans le cadre d'un partenariat Culturel.

Le dispositif est ouvert à tous les groupes de musiciens amateurs, semi professionnels et professionnels, appartenant au registre des « Musiques Actuelles » (à l'exception du Métal, du Punk, du Hardcore et de l'Indus, qui ne correspondent pas à la ligne artistique du festival).

ARTICLE 2

La catégorie dite des « Musiques Actuelles » étant vaste, il convient de préciser les styles particuliers retenus : Rock, Pop, Electro, Hip Hop, Reggae, Ragga, Ska, Chanson, Folk et World Music.

ARTICLE 3

Chaque candidat aux « **Détours de L'Ecaussystème** » devra s'inscrire en ligne sur notre site internet **avant le 31 janvier 2017**.

ARTICLE 4

Les musiciens enregistrés sur le support audio/vidéo doivent être les mêmes que ceux qui se produiront sur scène en cas de sélection.

ARTICLE 5

Les groupes candidats, du fait de leur participation, garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des morceaux interprétés. Les groupes s'engagent à autoriser les organisateurs à filmer et photographier leur prestation, ainsi qu'à utiliser les images dans le seul but de promouvoir le dispositif, l'association Ecaussystème et ses réalisations, hors de toutes activités commerciales.

ARTICLE 6

Des présélections auront lieu. Elles seront effectuées par la commission artistique de l'association Ecaussystème sur audition (liens mis en ligne par vos soins). **Trois groupes seront présélectionnés** et contactés par les organisateurs pour participer à la **sélection sur scène** lors d'un concert, le **samedi 22 avril 2017**, au théâtre de l'Usine à Saint-Céré (Lot-46).

Dès l'inscription, chaque groupe garantit la disponibilité de cette date ainsi que celles du festival (28,29 et 30 juillet 2017).

Lors de la sélection sur scène du **samedi 22 avril 2017**, chaque formation sera invitée à signer **une convention d'artistes bénévoles**. Un défraiement sera mis en place, sur les bases d'un forfait kilométrique et sur présentation d'une facture.

Les membres du jury, composé de professionnels des Musiques Actuelles (diffuseurs, tourneurs, producteurs...) et de membres de l'association Ecaussystème, désigneront les gagnants et attribueront les prix.

Les groupes participant aux « Détours de L'Ecaussystème » joueront sur un backline commun fournis par leurs soins.

ARTICLE 7

Les groupes s'engagent à respecter les horaires et les temps de passage définis par les organisateurs.

Durée de la prestation scénique attendue :

- Pour les « **Détours de L'Ecaussystème** » : environ 40 minutes ; la soirée finale aura lieu le **samedi 22 avril 2017, au théâtre de l'Usine à Saint-Céré (Lot-46)**.
 - Pour le set du festival l'Ecaussystème : 45 minutes.
 - Pour le Off The System : 45 minutes.
-

ARTICLE 8

Dans le cadre du programme d'accompagnement, plusieurs niveaux de prix seront attribués :

Concernant les trois groupes sélectionnés pour le concert du 22 avril 2017 :

- Les deux lauréats participeront à la prochaine édition du festival L'Ecaussystème à Gignac les 28, 29 et 30 juillet 2016, dans les conditions scéniques identiques à celles qui sont assurées aux « têtes d'affiche ». La rémunération de la prestation s'élèvera à 1 000€ HT (frais de déplacements inclus) et sera formalisée par un contrat de cession et une facture, émis par le groupe ou son représentant.

- La troisième formation sera programmée dans le cadre de la saison 2017/2018 du Théâtre de l'Usine à Saint-Céré. Elle percevra pour ce concert (date à préciser), un cachet de 1 000€ HT (frais de déplacements inclus), qui sera formalisé par un contrat de cession et une facture, émis par le groupe ou son représentant.

Les groupes sélectionnés par la commission suite aux auditions :

- Ils seront invités à se produire en journée, lors du « Off The System », les 29 et 30 juillet, dans le cadre du festival L'Ecaussystème. La rémunération de la prestation s'élèvera à 800€ HT (frais de déplacements inclus), et sera formalisée par un contrat de cession et une facture, émis par le groupe ou son représentant. Il est en outre à noter, que l'hébergement ne sera pas pris en charge pour cette prestation.

Pour l'ensemble des groupes (Off The System + concert du 22 avril)

- Les organisateurs s'engagent mettre en avant sur les groupes sélectionnés sur les supports de communication de l'association.

ARTICLE 9

L'adhésion aux « **Détours de L'Ecaussystème** » implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se gardent le droit d'annuler cette manifestation pour toutes raisons indépendantes de leur volonté, sans indemnisation des artistes.
